

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."

Société Catholique d'Economie Politique et Sociale

Au Congrès des juristes, à Angers, le révérend père Ludovic de Besse, capucin, ayant proposé la fondation d'une société catholique d'économie politique, Mgr Freppel avait déclaré que c'était là, à ses yeux, une création nécessaire, et il promettait de la favoriser de grand cœur. Sa Grandeur a tenu parole. Grâce au prestige de son nom et au zèle de M. Claudio Jannet, de nombreux adhérents se sont présentés tout de suite. On a rédigé des statuts et la Société, aujourd'hui définitivement constituée, a même commencé ses travaux le 20 janvier 1891.

M. Hubert-Valleraux, nommé secrétaire général, a adressé une première circulaire au cours de laquelle il dit : —

"C'est un devoir pour les catholiques, dans les circonstances actuelles, de prendre position dans les graves questions économiques qui sont les questions capitales de notre temps, et rien ne serait plus nuisible à la religion comme au pays que de les voir s'égarer dans une voie fautive. Notre Société, assurée par sa direction et par les enseignements de l'Eglise, aidée par l'expérience et les connaissances des juristes, des économistes, des patrons qui en font partie, se propose d'indiquer la route à suivre et les solutions qu'il convient d'adopter."

La Société Catholique d'Economie Politique et Sociale regarde le socialisme d'Etat comme le péril contre lequel il faut, surtout en ce moment, tenir en garde les catholiques. Bien loin d'améliorer la condition des ouvriers, cette

limites de l'activité libre des hommes : aux juristes de déterminer les principes du droit en dehors desquels il n'y a qu'injustice : aux économistes, s'appuyant sur les vérités acquises par l'expérience des siècles et l'observation des faits contemporains, d'indiquer quels progrès sont réalisables et sont conformes aux traditions de la constitution d'un pays. Les hommes qui créent des œuvres de patronage en faveur des travailleurs, les ingénieurs et chefs d'atelier, les ouvriers d'élite, qui auront contribué à la création d'œuvres de bien public, compléteront le faisceau de lumières scientifiques et de forces morales que la nouvelle Société apportera à toutes les œuvres catholiques, sans prétendre se substituer à aucune d'elles, ni gêner leur action propre.

Mgr Freppel a été nommé le président à vie de la Société catholique d'Economie politique et sociale. Le premier article des statuts dit que cette société a pour but d'étudier les problèmes sociaux contemporains qui touchent à l'ordre économique, et spécialement les moyens d'améliorer la condition des classes ouvrières à la lumière des principes de la théologie, du droit et de la science économique.

L'Association appelle de tous ses vœux l'établissement de succursales de cette Société dans la province de Québec, et se déclare prête à encourager et à soutenir tout effort sérieux tendant vers cette fin. Elle invite donc chaleureusement les hommes d'action à se mettre à l'œuvre. S'ils ont besoin de la

publication du prochain numéro de ce journal.

Mais, bien entendu, nos ateliers demeurent ouverts : notre personnel de typographes reste à l'œuvre, et nos presses sont toujours prêtes à fonctionner pour les travaux de ville et tous autres ouvrages d'impression que l'on voudra confier à notre prote.

S'adresser au No 68, rue St-Joseph, à l'imprimerie de l'Association.

Les moyens d'améliorer la condition de l'ouvrier

(De *La Réforme Sociale*, Paris, France)

(suite)

Il y a un homme qui a été un simple et très humble ouvrier, qui de la pauvreté s'est élevé à l'aisance, qui de typographe est devenu patron, qui a conquis la fortune, qui a été jugé digne de siéger dans les assemblées, qui a eu la gloire de représenter puis d'affranchir son pays après l'avoir illustré par ses découvertes : Benjamin Franklin avait coutume de donner aux jeunes gens ce conseil :

"Si quelqu'un vous dit que vous pouvez arriver à la fortune autrement que par l'épargne, ne l'écoutez pas : c'est un empoisonneur."

De son temps, l'œuvre était assurément malaisée. Chacun devait se constituer gardien de son propre trésor : nulle institution publique ne venait en aide à l'économie privée. Aujourd'hui, non seulement l'homme fait, mais l'enfant trouve une caisse d'épargne. Un humble instituteur de la Sarthe, à la mémoire duquel a été décerné l'an dernier un prix à l'Exposition universelle, a imaginé la caisse d'épargne scolaire : peu à peu, l'institution s'est répandue ; elle

l'année il doit autour de lui. Il est contraint de tout se refuser ; besoins légitimes de la vie, vêtements chauds, nourriture meilleure, tout jusqu'aux consolations du pauvre, jusqu'aux joies intimes d'une famille nombreuse. En présence de ce cri de douleur, il n'y a place que pour une protestation.

En tenant ce langage irrité, que veut-on ? l'augmentation des salaires ? Pour assurer l'épargne, c'est à mon sens un moyen très douteux. J'ai vu des mécaniciens, des monteurs qui touchaient des journées énormes et qui n'avaient pas d'avances. Il m'a été donné de rencontrer de très petits ouvriers qui avaient économisé. J'en suis arrivé à penser que l'épargne ne provenait pas des salaires, mais de l'effort sur soi-même. Je me suis mis alors à rechercher sur quoi pouvait porter cet effort qui constitue, avec le sacrifice, le mérite de celui qui y met sa volonté.

Des statistiques étaient sous ma main : j'y voyais calculées la production et la consommation de l'alcool en France. L'accroissement a été sensible : en 1830, il était consommé 1 litre 12 c. ; en 1885, 3 litres 85 c. ; en 1889, 4 litres par tête d'habitant. J'ai tenu à décomposer ces chiffres : dans les départements agricoles, j'avais trouvé 0 litre 62 c., généralement moins d'un litre. J'ai voulu relever la consommation d'un département industriel : Saône-et-Loire m'a donné 2 litres ; le Creusot, cette grande ville qui n'est qu'une usine, hauts fournaux, fonderie, ateliers, n'en consomme pas 3 litres (21. 98 c.). En remontant vers le Nord, Lille nous offre une consommation de 5 litres. Paris qui, dans nos statistiques, présente toujours les plus gros chiffres, nous donne 6 litres 50 c. Quelle n'a pas été ma surprise, en découvrant qu'à Amiens le chiffre moyen était de 9 litres 3 c. ?

Je n'ai pas voulu me contenter des statistiques que j'avais sous la main à Paris. J'ai écrit à mes amis d'Amiens. Je les ai pressés de questions et j'ai reçu le rapport présenté à M. le maire d'Amiens par M. le docteur Richer, directeur du bureau d'hy-

M. Hubert-Valleraux, nommé secrétaire général, a adressé une première circulaire au cours de laquelle il dit : —

« C'est un devoir pour les catholiques, dans les circonstances actuelles, de prendre position dans les graves questions économiques qui sont les questions capitales de notre temps, et rien ne serait plus nuisible à la religion comme au pays que de les voir s'égarer dans une voie fautive. Notre Société, assurée par sa direction et par les enseignements de l'Église, aidée par l'expérience et les connaissances des juristes, des économistes, des patrons qui en font partie, se propose d'indiquer la route à suivre et les solutions qu'il convient d'adopter. »

La Société Catholique d'Économie Politique et Sociale regarde le socialisme d'État comme le péril contre lequel il faut, surtout en ce moment, tenir en garde les catholiques. Bien loin d'améliorer la condition des ouvriers, cette nouvelle erreur les condamnerait à une déplorable servitude ; elle deviendrait le plus grand obstacle à la réalisation pratique des recommandations de S.-S. Léon XIII, disant au pèlerinage ouvrier en octobre 1889 : —

« Le remède n'est ni dans les projets et les agissements pervers et subversifs des uns, ni dans les théories séduisantes, mais erronées des autres ; il est tout entier dans le fidèle accomplissement des devoirs qui incombent à toutes les classes de la société, dans le respect et la sauvegarde des fonctions et des attributions propres à chacune d'elles en particulier. »

Un discours de Mgr Freppel a fixé les principes qui serviront de base aux études de la *Société catholique d'Économie politique et sociale*, et déterminé les grandes lignes de son action : « Liberté individuelle, liberté d'association avec toutes ses conséquences légitimes, intervention de l'État limitée à la protection des droits et à la répression des abus. »

Pour développer ce programme, la Société fait appel au concours de toutes les personnes qui ont acquis une autorité légitime en ces matières, soit par des titres scientifiques, soit par des œuvres pratiques d'une valeur éprouvée de manière à envisager de concert et sous leurs aspects divers, les graves problèmes que l'on résume sous le nom de question sociale.

Le père Ludovic de Besse, que nous copions largement, dit encore : — Aux théologiens de fixer les directions et les

gérer leur action propre.

Mgr Freppel a été nommé le président à vie de la *Société catholique d'Économie politique et sociale*. Le premier article des statuts dit que cette société a pour but d'étudier les problèmes sociaux contemporains qui touchent à l'ordre économique, et spécialement les moyens d'améliorer la condition des classes ouvrières à la lumière des principes de la théologie, du droit et de la science économique.

L'Association appelle de tous ses vœux l'établissement de succursales de cette Société dans la province de Québec, et se déclare prête à encourager et à soutenir tout effort sérieux tendant vers cette fin. Elle invite donc chaleureusement les hommes d'action à se mettre à l'œuvre. S'ils ont besoin de la publicité, elle leur ouvre ses colonnes toutes grandes.

AUX LECTEURS

Le propriétaire du local de nos ateliers voulant le reprendre pour le convertir en logement de famille, nous avons loué le local occupé jusqu'à ces derniers temps par M. Adj. Ménard, imprimeur, et qui est situé, rue St-Joseph, vis-à-vis du bureau de poste de St-Roch. C'est un local spacieux qui nous permettra de donner à notre matériel d'imprimerie l'extension et l'accroissement désirables.

En conséquence un changement prochain de local, une installation toute nouvelle, et avec tout cela un voyage immédiat et de la plus haute importance pour les intérêts de notre entreprise, nous imposent la nécessité de suspendre la publication de notre journal pour deux ou trois semaines. Que nos lecteurs veuillent bien noter que cette suspension n'est que temporaire, imposée par les circonstances pour quelques semaines seulement, et qu'elle trouve son excuse dans le fait que, étant dans le moment le seul et l'unique rédacteur de l'Association, l'unique correcteur d'épreuves, il nous est impossible de faire un voyage de quelques jours sans différer jusqu'à notre retour

(suite)

Il y a un homme qui a été un simple et très humble ouvrier, qui de la pauvreté s'est élevé à l'aisance, qui de typographe est devenu patron, qui a conquis la fortune, qui a été jugé digne de siéger dans les assemblées, qui a eu la gloire de représenter puis d'affranchir son pays après l'avoir illustré par ses découvertes : Benjamin Franklin avait coutume de donner aux jeunes gens ce conseil :

« Si quelqu'un vous dit que vous pouvez arriver à la fortune autrement que par l'épargne, ne l'écoutez pas : c'est un empoisonneur. »

De son temps, l'œuvre était assurément malaisée. Chacun devait se constituer gardien de son propre trésor : nulle institution publique ne venait en aide à l'économie privée. Aujourd'hui, non seulement l'homme fait, mais l'enfant trouve une caisse d'épargne. Un humble instituteur de la Sarthe, à la mémoire duquel a été décerné l'an dernier un prix à l'Exposition universelle, a imaginé la caisse d'épargne scolaire : peu à peu, l'institution s'est répandue ; elle apprend à l'écolier comment avec des centimes accumulés en jouant peut se former le capital. Quand il deviendra un jeune homme, il saura prendre tout naturellement le chemin de la caisse d'épargne : il la trouvera non seulement dans la grande ville, mais au guichet du moindre bureau de poste. Il entrera dans une société de Secours mutuels. Que sa pensée se porte sur le déclin de la vie et il déposera à cette caisse de prévoyance qui se nomme la Caisse des retraites.

Comment ces épargnes sont-elles possibles ? Ah ! je le sais, Messieurs, les salaires sont bas, les besoins très élevés. Je n'ai pas voulu parler d'Amiens sans y connaître les conditions du travail. Je ne me suis pas contenté de visiter les grandes usines ; j'ai voulu entrer dans la demeure de l'ouvrier, le voir à son établi, compter ses longues heures de travail, calculer son gain très médiocre, le comparer à ses charges considérables et je suis demeuré, je vous l'avoue, effrayé des chiffres que j'ai recueillis. Oui, l'écart entre le salaire et les besoins est très faible, la somme à épargner très minime.

Ce serait à désespérer de l'épargne, si nous ne savions tous le rôle que jouent dans le monde les infiniment petits. Nul n'ignore que les polypes et les madrépores ont construit des continents ; les admirables découvertes qui ont rendu célèbre dans le monde entier le nom de M. Pasteur, nous montrent comment des êtres que notre œil ne peut distinguer font des merveilles. Sait-on que 10 centimes mis de côté par jour peuvent assurer à l'âge de 60 ans une rente viagère à fonds perdu de 525 francs ou une rente à capital réservé d'un franc par jour ? Phénomène merveilleux, résultant de l'épargne et du temps, sur lequel je voudrais retenir quelques moments votre attention !

Mais on m'arrête et on me dit : « Trêve de raisonnements ! Fouvrier d'Amiens ne peut joindre les deux bouts. Non seulement il ne peut épargner, mais à la fin de

j'y voyais calculés la production et la consommation de l'alcool en France. L'accroissement a été sensible : en 1830, il était consommé 1 litre 12 c. ; en 1885, 3 litres 85 c. ; en 1889, 4 litres par tête d'habitant. J'ai tenu à décomposer ces chiffres : dans les départements agricoles, j'avais trouvé 0 litre 62 c., généralement moins d'un litre. J'ai voulu relever la consommation d'un département industriel : Saône-et-Loire m'a donné 2 litres ; le Creusot, cette grande ville qui n'est qu'une usine, hauts fournaux, fonderie, ateliers, n'en consomme pas 3 litres (21. 98 c.). En remontant vers le Nord, Lille nous offre une consommation de 5 litres. Paris qui, dans nos statistiques, présente toujours les plus gros chiffres, nous donne 6 litres 50 c. Quelle n'a pas été ma surprise, en découvrant qu'à Amiens le chiffre moyen était de 9 litres 3 c. !

Je n'ai pas voulu me contenter des statistiques que j'avais sous la main à Paris. J'ai écrit à mes amis d'Amiens. Je les ai pressés de questions et j'ai reçu le rapport présenté à M. le maire d'Amiens par M. le docteur Richer, directeur du bureau d'hygiène, professeur à l'École de médecine, le 14 août 1889. L'auteur du rapport confirme tous les chiffres : il insiste sur la progression des alcools passés à l'octroi :

« En effet, dit-il, nous voyons que cette consommation a été :

« En 1886, de 8 litres 86 c. d'alcool pur, soit 26 litres d'eau-de-vie à 33° :

« En 1887, de 9 litres d'alcool pur, soit 27 litres d'eau-de-vie à 33° :

« En 1888, de 9 litres 03 c. d'alcool pur, soit 27 litres 10 c. d'eau-de-vie à 33° par an et par habitant. Si l'on retire la portion très nombreuse de la population qui ne consomme pas d'alcool et celle également très considérable qui en consomme très peu, on se demande avec inquiétude quelle quantité d'alcool absorbe le reste de la population. »

Les conséquences de cette progression, le docteur Richer les signale avec force : c'est l'alcoolisme, cette forme nouvelle et tellement fréquente de l'aliénation que dans les entrées d'aliénés dans les asiles, la statistique relève un quart d'alcoolisés—c'est la dégénérescence de la race, se manifestant par la diminution de la natalité, par les exemptions du service militaire pour cause de faiblesse physique. J'ai comparé les chiffres de la consommation de l'alcool par département aux chiffres d'exemption. Le rapprochement a donné des résultats lumineux et terribles. La Seine-Inférieure qui vient en tête avec 13 litres par tête d'habitant, donne le chiffre maximum de conscrits réformés, soit 17 %. La Somme qui est le second département pour l'alcool, a le triste privilège d'être également le second pour les exemptions qui s'élèvent à 16 %. Démonstration irréfutable des causes du mal ! Devant ces tableaux chargés de chiffres d'où se dégagent à la fois tant de vérités, de si sévères enseignements, il me semblait voir s'échapper par la même brèche les forces et pour ainsi dire le cerveau de la France.

Revenons à notre sujet. L'alcool n'em-

porte pas seulement la santé de l'ouvrier ; il vide sa bourse. En prenant les calculs du docteur Richer, soit 27 litres par tête d'habitant, si nous retranchons les femmes, nous arriverons à porter au double, soit à 54 litres la consommation masculine ; en défalquant les garçons au-dessous de 15 ans et ceux qui ne boivent pas d'alcool, il n'est que juste de mettre à la charge de l'ouvrier qui a l'habitude de boire 75 à 80 litres par an. Prenons 70 litres et admettons que la dépense annuelle de ce chef est de 140 francs. Est-il exagéré de dire qu'ayant voulu chercher comment pourrait se faire une épargne de centimes, nous avons trouvé une épargne de francs ? Le résultat est acquis : un nombre considérable d'ouvriers à Amiens peuvent, avec un léger effort, diminuer leur consommation et se ménager une source d'économies.

Que doivent-ils en faire ! Ils doivent songer tout d'abord à la Société de secours mutuels. Il en a été fondé une en 1852 ; pour 65 centimes par quinzaine un homme (pour 39 centimes une femme) est soigné, s'il est malade, reçoit des médicaments et un secours de chômage ; malgré ces avantages, peut-on croire que la Société ne compte que 573 hommes et 305 femmes seulement ? Ces chiffres m'avaient semblé à peine dignes de foi, lorsque je reçus le rapport du ministre de l'intérieur qui vient d'être adressé au président de la République sur les Sociétés de secours mutuels en France. J'y trouvai quelques indications moins décevant. En 1883, trois sociétés s'étaient fondées à Amiens : celle des ouvriers galochiers, celle de l'Union des ferblantiers zingueurs, celle de l'Union des couvreurs, plafonneurs. En 1885, la Mutuelle de la Somme pour les garçons de café et de restaurant, en 1887, la société des voyageurs et employés de commerce s'étaient formées. Espérons donc qu'un mouvement de reprise se produit autour de vous, qu'on commence à comprendre quels avantages considérables l'ouvrier peut se procurer par une contribution qui n'atteint pas cinq centimes par jour !

Vous avez entendu parler de l'assistance obligatoire contre la vieillesse que mettent en pratique les Allemands. Ne croyez pas à la vertu de l'obligation. Elle supprime le mérite et ne fonde rien de solide. Il n'y a d'efficace que l'épargne libre et c'est son honneur. Avec 100 centimes par jour, je vous l'ai dit, l'ouvrier peut éviter l'indigence et l'hospice dans ses dernières années.

Mais comment s'astreindre au dépôt quotidien ? La Société de secours mutuels exige des participants, leurs versements. Si, du moins, on avait imaginé des bons d'épargne, une sorte de monnaie spéciale ! Là-dessus les publicistes se lamentent, les faiseurs de projet multiplient les combinaisons : on parle de systèmes ingénieux à créer. Ce qui est prodigieux, Messieurs, c'est que tout

mêmes puisqu'elles sont distribuées gratuitement dans tous les bureaux de poste de France.

Oui, nous dit-on, les chiffres matériels sont exacts ! Mais comment échapper aux besoins de chaque jour ? Ne parlons pas des besoins factices, des entraînements plus ou moins excusables. Calculons les charges du ménage, les dépenses impérieusement commandées, les appels de la famille, des enfants qui ont faim, qui ont froid. Contre leurs prières, la résistance est impossible. Oseriez-vous blâmer l'ouvrier si les sous mis de côté pour acheter des timbres-poste et les coller sur le bulletin servent en un soir d'angoisse à acheter du pain chez le boulanger ? Chez l'ouvrier qui souffre, l'épargne quotidienne est une expression vide de sens.

Je me hâte de le reconnaître ; il y a d'autres procédés d'épargne. Dans le règlement des salaires, on voit s'introduire depuis quelques années diverses innovations très heureuses dont la forme varie, mais qui toutes visent au même but : réserver en dehors du salaire quotidien payé par semaine ou par quinzaine, une part supplémentaire qui est remise en bloc à des termes éloignés, parfois à la fin de l'année.

Les primes de fabrication qui améliorent la qualité du travail sont versées à intervalles éloignés. La participation aux bénéfices qui associe l'ouvrier aux profits de l'entreprise et cleve sa condition distribue la part à la fin de l'exercice et le travailleur qui reçoit à la fois 50, 80 ou 100 francs peut distraire plus aisément de cette somme les 36 francs qu'il doit verser à la Caisse des retraites.

A ce point de vue, l'œuvre des Sociétés coopératives de consommation est féconde entre toutes : elles achètent en gros à des prix assez bas, revendent au prix courant du détail. A la fin de l'année, la Société a réalisé un bénéfice : il est porté au compte de l'ouvrier. Dans certaines sociétés, il lui est remis intégralement et il touche ainsi, suivant ses achats, 80 ou 100 francs. Dans d'autres, une moitié de ce pécule est remise à l'ouvrier, l'autre moitié est versée directement à la caisse des retraites. Ainsi, de la Société de consommation naît une sorte d'épargne obligatoire. En Angleterre, où sur tant de points l'esprit d'association a multiplié les œuvres, il existe, 1,151 sociétés de ce genre. En 1888, elles avaient vendu pour 817 millions de marchandises ; les bénéfices s'étaient élevés à 75 millions. Les dividendes des coopérateurs avaient varié entre 80 et 120 francs.

(à suivre)

L'UNION ECONOMIQUE

L'Union économique est le nom d'une très influente revue publiée à Paris

dettes. Les malheureux vont ensuite chercher aux Etats-Unis des conditions économiques plus favorables, ce qui est une perte sensible pour la nationalité canadienne française.

“ Le même problème économique demande donc une solution au Canada comme en France : comment venir en aide à l'agriculture obérée ? Cette solution devrait être plus facile à trouver pour nos compatriotes d'Amérique que pour nous, puisque chez eux la terre n'a pas été capitalisée encore à un taux élevé, et qu'elle n'a pas été grevée de toutes les charges fiscales dont nous sommes fondés à nous plaindre, sans trouver le moyen de nous en affranchir.

“ Il paraît que le taux des emprunts hypothécaires va jusqu'à 8% dans la province de Québec. C'est exorbitant, et cela prouve une organisation défectueuse des institutions de crédit, puisque la dette provinciale est au pair, à 4%. L'organisation du crédit mutuel est donc nécessaire, et l'Association devra y travailler comme l'Union Economique.

“ Mais, dans un pays où la rente de la terre ne peut pas être élevée, si la culture était pratiquée d'après les procédés scientifiques qui assurent le plus grand rendement possible les agriculteurs ne seraient pas ruinés par l'élévation du taux de l'intérêt de leur dette. L'argent bien employé à l'agriculture peut rapporter plus de 8%. Il faut donc aussi répandre l'instruction agricole au Canada, comme en France. L'Association et l'Union économique ont ainsi les mêmes efforts à faire en faveur de la propagande de l'instruction et du crédit agricole.”

Un déménagement, des agrandissements considérables, une installation toute nouvelle, un voyage obligé du directeur de l'ASSOCIATION, nous imposent la nécessité de suspendre la publication de ce journal pour deux ou trois semaines.

N'oubliez pas, néanmoins, que nos ateliers restent ouverts. Patronage sollicité. Adresse : No 68, rue St-Joseph.

tion des climats, de la somme des capitaux, de la sécurité sociale, de l'intelligence, de l'amour du travail et de la force musculaire des différents peuples.

On ne dispose sur la question de la capacité de travail ou de concurrence que d'un nombre restreint de documents. Nous groupons ici les plus curieux de ces renseignements.

Nous trouvons une intéressante tentative d'une classification générale dans une étude sur l'efficacité comparative du travail due à un statisticien anglais M. J. S. Jeans. Bien que cette statistique ne se rapporte qu'au travail agricole il y a assez de ressemblance entre les ouvriers des campagnes et ceux des villes pour qu'on puisse la citer à propos des travailleurs de l'industrie.

L'auteur représente par l'unité la somme de travail fournie dans un temps donné par l'ouvrier anglais. Les autres nations suivent dans cet ordre :

Français, allemands et belges	0,75 à 0,90
Autres peuples de l'Europe	0,60 à 0,85
Hottentots, Métis	0,50 à 0,80
Cafres, Zoulous, etc.	0,40 à 0,70
Indiens de forte race	0,40 à 0,70
Indiens de race inférieure	0,25 à 0,40

Cette classification générale est complétée par celle que Carroll D'Wright, le savant commissaire du travail des Etats-Unis, a adoptée dans son rapport sur les crises industrielles. Voici quel serait l'ordre d'efficacité du travail dans les principales nations commerciales du monde : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Belgique, France, Allemagne.

LA COOPERAZIONE RURALE

Nous sommes heureux d'accepter la demande d'échange que *La Cooperazione Rurale*, publiée à Padoue, nous fait l'honneur de nous adresser. C'est une revue périodique dévouée à la propagande des *Caissees de prêts*, des *Cercles Agricoles* et des autres institutions coopératives et de prévoyance pour les campagnes d'Italie. Elle paraît le 15 de chaque mois. Nous croyons que nous pourrions en extraire des études qui intéresseront beaucoup nos lecteurs, aussitôt que nous aurons trouvé un coopérateur obligeant, plus familier que nous avec la langue italienne.

LE GREVISME AUX ETATS-UNIS

Les grèves y sont à l'état permanent. C'est, du reste, un fait malheureusement prouvé que tous les pays manufacturiers—aussi bien dans l'ancien monde que dans le nouveau—sont gravement affectés par cette maladie qui menace de devenir chronique. Cependant les Etats-Unis l'emportent encore dans ce triste tournoi sur l'Angleterre et sur la France.

de reprise se produit autour de vous, qu'on commence à comprendre quels avantages considérables l'ouvrier peut se procurer par une contribution qui n'atteint pas cinq centimes par jour !

Vous avez entendu parler de l'assistance obligatoire contre la vieillesse que mettent en pratique les Allemands. Ne croyez pas à la vertu de l'obligation. Elle supprime le mérite et ne fonde rien de solide. Il n'y a d'efficace que l'épargne libre et c'est son honneur. Avec 10 centimes par jour, je vous l'ai dit, l'ouvrier peut éviter l'indigence et l'hospice dans ses dernières années.

Mais comment s'astreindre au dépôt quotidien ? La Société de secours mutuels exige des participants, leurs versements. Si, du moins, on avait imaginé des bons d'épargne, une sorte de monnaie spéciale ! Là-dessus les publicistes se lamentent, les faiseurs de projets multiplient les combinaisons : on parle de systèmes ingénieux à créer. Ce qui est prodigieux, Messieurs, c'est que tout cela existe ! Par décret du 29 décembre 1886, le Ministre des finances a organisé des *Bulletins-Retraites* comprenant 20 cases sur lesquelles le possesseur d'un livret de la caisse des retraites peut coller tels timbres-poste qui lui conviennent. Quand les cases sont pleines, il porte le bulletin au guichet du bureau de poste le plus voisin et le montant en est inscrit à son avoir. Voici les bulletins roses. La poste les distribue gratuitement. Il n'a qu'un malheur, c'est que l'institution n'est pas connue et que presque personne n'en fait usage. Dans certains bureaux de poste de Paris, je n'ai pu me procurer de bulletins. A Amiens, j'ai su, ce matin, que, depuis un mois, un seul déposant avait paru apportant deux francs. Evidemment de grands efforts doivent être accomplis pour vulgariser ce mode d'épargne.

La Caisse des retraites offre les combinaisons les plus variées : tantôt un versement une fois fait de 110 francs sur la tête d'un enfant lui constitue 132 francs de rente à 60 ans, tantôt 10 francs déposés chaque année à partir de 18 ans donnent au même âge 104 francs de rente. Une rente viagère serait plus élevée : mais je suppose que le père de famille, soucieux de sa vieillesse, songe en même temps à ses enfants et qu'il entend leur réserver le capital.

Supposons un versement de 0 fr. 10 par jour, soit environ 36 fr. par an, à capital réservé, versement commencé à 18 ans, c'est-à-dire à l'âge où l'ouvrier commence à travailler, et à 50 ans une rente de 151 francs pourrait lui être servie. Si on ajourne la rente à 55 ans, elle serait de 247 francs ; à 60 ans, elle atteindra 376 francs. Ce ne sont pas là des chimères : c'est le calcul précis, irréfutable de la Caisse des dépôts et consignations, des feuilles officielles imprimées en décembre 1887 à l'imprimerie nationale. Vous pouvez les vérifier vous-

à la fin de l'année, la Société a réalisé un bénéfice : il est porté au compte de l'ouvrier. Dans certaines sociétés, il lui est remis intégralement et il touche ainsi, suivant ses achats, 80 ou 100 francs. Dans d'autres, une moitié de ce pécule est remise à l'ouvrier, l'autre moitié est versée directement à la caisse des retraites. Ainsi, de la Société de consommation naît une sorte d'épargne obligatoire. En Angleterre, où sur tant de points l'esprit d'association a multiplié les œuvres, il existe, 1,151 sociétés de ce genre. En 1888, elles avaient vendu pour 817 millions de marchandises ; les bénéfices s'élevaient à 75 millions. Les dividendes des coopérateurs avaient varié entre 80 et 120 francs.

(à suivre)

L'UNION ECONOMIQUE

L'Union économique est le nom d'une très influente revue publiée à Paris (50, rue Truffaut), sous la direction de M. H. Garreau, et qui est l'organe des œuvres sociales du révérend père Ludovic de Besse, capucin. Au sens de celui qui écrit ces lignes, les œuvres de l'éminent capucin sont, de toutes les œuvres que l'étranger peut offrir, celles qui conviennent le mieux à la situation de la province de Québec, et qui répondent avec le plus d'efficacité aux besoins de nos campagnes et aux légitimes aspirations des ouvriers de nos villes. C'est pourquoi l'Association s'est efforcée de s'inspirer autant que possible des doctrines de l'Union Economique. Mais, elle pouvait craindre néanmoins de ne pas obtenir dans l'exécution aussi délicate que laborieuse de ce programme, un succès égal à sa bonne volonté. Le maître a voulu relever le courage de l'élève par cet appel si bienveillant, publié dans l'Union Economique, No du 10 janvier : —

“ Nous annonçons avec satisfaction l'existence au Canada français, depuis juillet 1890, d'un journal consacré exclusivement comme l'Union Economique, à l'étude de questions d'économie sociale et politique au point de vue de la doctrine catholique.

“ Ce journal, qui s'appelle l'Association, et paraît tous les samedis, contenant deux feuilles grand format, ne coûte que 5 francs par an ; c'est donc une œuvre de propagande comme la nôtre.

“ Le numéro du 30 août de cette feuille nous apprend qu'il existe déjà au Canada, quoique la terre n'y puisse pas être encore épuisée, des cultivateurs qui, ayant été obligés d'emprunter sur hypothèque, sont obligés de se laisser exproprier parce que le produit de leur exploitation ne leur permet pas de vivre et de payer l'intérêt de leurs

agrandissements considérables, une installation toute nouvelle, un voyage obligé du directeur de l'ASSOCIATION, nous imposent la nécessité de suspendre la publication de ce journal pour deux ou trois semaines.

N'oubliez pas, néanmoins, que nos ateliers restent ouverts. Patronage sollicité. Adresse : No 68, rue St-Joseph.

A PROPOS DE LA REDUCTION DE LA JOURNEE DE TRAVAIL

(De La Voix de l'Ouvrier, Bruxelles)

Notre collaborateur, M. Arm. Julin, a publié dans ces derniers temps une excellente étude sur “ les limitations naturelles aux lois ouvrières internationales. ” Elle devrait être dans les mains de chacun de ceux qui s'intéressent à la solution des problèmes sociaux. Pleine d'érudition, bourrée de faits, elle est d'un style alerte qui en rend la lecture extrêmement attrayante. Sans partager la manière de voir de M. Julin sur tous les points qu'il aborde, nous estimons que tout le monde, en parcourant son travail, apprendrait quelque chose d'utile.

Nous en détachons très volontiers une page relative à l'une des faces de la question de la réductibilité des journées de travail. M. Julin s'exprime ainsi :

“ Soutenir la possibilité d'une réduction universelle de la journée de travail à dix heures, comme le demandent certains publicistes, ou à huit heures comme le veulent les chefs de l'école radicale, soutenir la possibilité d'un minimum international de salaire et dès lors absolument le même pour tous les pays, c'est prétendre que toutes les nations sont dans d'égales conditions de productivité.

C'est à cette question de la productivité que revient en dernière analyse tous les problèmes soulevés par l'universalité des lois ouvrières : la productivité devant être considérée comme la résultante d'un ensemble de conditions naturelles, sociales, politiques, il est aussi absurde de croire à son égalisation parfaite dans un temps plus ou moins long que d'espérer jamais l'unifica-

tion, nous n'honorons de nous adresser. C'est une revue périodique dévouée à la propagande des *Caissees de prêts*, des *Cercles Agricoles* et des autres institutions coopératives et de prévoyance pour les campagnes d'Italie. Elle paraît le 15 de chaque mois. Nous croyons que nous pourrions en extraire des études qui intéresseront beaucoup nos lecteurs, aussitôt que nous aurons trouvé un coopérateur obligeant, plus familier que nous avec la langue italienne.

LE GREVISME AUX ETATS-UNIS

Les grèves y sont à l'état permanent. C'est, du reste, un fait malheureusement prouvé que tous les pays manufacturiers—aussi bien dans l'ancien monde que dans le nouveau—sont gravement affectés par cette maladie qui menace de devenir chronique. Cependant les Etats-Unis l'emportent encore dans ce triste tournoi sur l'Angleterre et sur la France.

Un relevé du bureau du travail montre que, de 1881 à 1886, il y a eu aux Etats-Unis 22,304 grèves qui ont suspendu le travail de 1,323,040 ouvriers, fait perdre à ces derniers plus de 55 millions de dollars, soit en totalité 425 millions de francs.

Qu'est-ce que cela prouve ?

C'est que le régime du travail est mauvais, en dépit des améliorations réalisées sur certains points.

Ce régime repose tout entier sur l'individualisme, c'est-à-dire sur la liberté illimitée de l'exploitation.

VIVE LA LUMIERE

(La Voix de l'Ouvrier, Bruxelles, Belgique.)

Il y a quelques semaines a eu lieu, à Liège, une conférence contradictoire entre catholiques et socialistes. Tout s'y est passé d'une façon très courtoise.

Nous aimons ce genre de réunions, calculées sur le modèle de celles qui ont été inaugurées récemment à Paris et dont l'Action sociale a pris l'initiative.

Rien de tel que les débats contradictoires pour bien faire savoir au peuple de quel côté est la vérité. D'autre part, on se traite plutôt en ennemis qu'en adversaires quand on ne se connaît pas, et bien plutôt en adversaires qu'en ennemis une fois que connaissance est faite. C'est là un second avantage des réunions contradictoires. Elles en ont un troisième : elles empêchent que l'on continue à prêter gratuitement quantité d'idées sanguines ou de sentiments qu'ils n'ont pas à ceux qui y ont pris part. Chacun est, après ces réunions, pesé, mesuré, jugé par l'adversaire en pleine connaissance de cause. Ce résultat, non plus, n'est pas à dédaigner.



Le directeur de l'ASSOCIATION visitera, au cours des deux prochaines semaines, les succursales de la C. M. B. A. de Montréal, d'Ottawa, et de quelques autres endroits.

Le 6 janvier, jour des Rois, les diverses sociétés catholiques d'Ottawa sont allées présenter leurs hommages à Sa Grandeur Mgr l'archevêque Duhamel, à l'occasion de son retour de Rome. L'adresse de circonstance a été lue par le Docteur MacCabe, principal de l'École normale d'Ottawa, et Grand Président de la C. M. B. A. Un grand nombre de membres du clergé étaient présents, ainsi que plusieurs éminents officiers des sociétés. On remarquait entre autres M. le chevalier Campeau, député suprême de la C. M. B. A., et quelques députés de district. Au cours de sa réponse à l'adresse, Sa Grandeur a dit ce qui suit :

« Le Saint-Père porte un profond intérêt à tout ce qui est fait par nos sociétés catholiques et nationales ; il m'a chargé de leur donner sa spéciale bénédiction, et de dire à leurs membres combien il est heureux de les voir comprendre leurs devoirs et poursuivre les promesses adressées à ceux qui gardent la foi. Il bénit tout spécialement ceux qui, refusant d'entrer dans les sociétés qui ne sont pas approuvées par l'Église, s'emploient à la défense des meilleurs intérêts de la religion en entrant dans les sociétés que l'Église patronise. Ainsi, au nom du Souverain Pontife, je bénis tous les membres des sociétés catholiques, et je saisis cette occasion pour engager ceux qui ne sont pas encore membres de ces sociétés, à le devenir au plus tôt. Au sein de ces sociétés l'on s'applique, dans l'union et dans l'harmonie, à l'exécution des œuvres qui accroissent l'influence sociale de l'Église, œuvres qui s'accomplissent non dans les ténèbres et en secret, mais en pleine lumière. Souhaitons que la prospérité grandissante de ces sociétés éloigne les fléaux qui sévissent dans le vieux continent. Puisse les membres de ces sociétés bénéficier abondamment des bénédictions que leur envoie le Pape. »

Mardi, le 14 janvier courant, a eu lieu aux salles de l'Association Catholique de Secours Mutuels, Branche 96, à Lévis, avec le cérémonial ordinaire, l'installation des officiers suivants :

Président : P.-J. Montreuil ; 1er Vice-Président, P.-A. Labadie ; 2ème " Révd. C.-E. Carrier, Ptre ; Trésorier : Théo. Lamontagne ; Secr.-Arch. O. Carrier ; Ass. Secr.-Arch ; Jos. Giguère ; Secr.-Financier : J.-A. Dumontier ; Comm. Ordon. : Cléophas Tardif ; Sentinelle : Eug. Labranche ; Syndics : Rév. C.-E. Carrier Ptre., Israël Garneau, Peter Hunt, Paul Pouliot et Calliste Dion.

Le Rév. A. Gauvreau, curé de cette ville, est l'aviseur spirituel ; le Dr. J.-E. Ladrière est le médecin-examineur, et J.-E. Mercier est le Chancelier de cette florissante Branche, qui compte déjà 50 membres actifs, et plusieurs demandes d'admission.

Prière de ne pas oublier que la publication de ce journal sera suspendue pour quelques semaines seulement, mais que nos ateliers restent ouverts comme à l'ordinaire.

ÉCOLES DU SOIR MONTREAL

Comme il a été annoncé, les conférences ont commencé mardi soir aux écoles Ste Catherine, Plateau et Belmont, à Montréal.

À l'école Ste Catherine, le Rév. M. Guyot, de St Jacques, est venu présider l'assemblée. M. Guyot fit son entrée avec M. J. Béland, député de Montréal-Est, et de M. le Directeur qui présenta ces messieurs à l'auditoire et annonça le but de la visite de M. Béland ; c'était une première visite mais elle n'en restera pas moins gravée dans la mémoire de chacun.

M. Béland rappelle aux élèves les efforts faits par tous les collaborateurs des écoles du soir et principalement par le Directeur, la législature, le gouvernement et l'Église, en quelques paroles chaleureuses ; il rappelle l'importante cérémonie de l'ouverture des écoles du soir à Québec, où notre Prince de

FEUILLETON CONFESSIONS D'UN OUVRIER

(suite)

II

Les profanes avaient défense d'approcher du sanctuaire. La chambre au tableau était pour eux comme le cabinet de Barbe-Bleue. M. Saurin nous enseignait les quatre règles avec autant de solennité que s'il nous eût enseigné le moyen de faire de l'or ; et peut-être, après tout, nous apprenait-il une science aussi précieuse. J'ai bien souvent pensé que la connaissance de l'arithmétique était le plus grand don qu'un homme pût faire à un autre homme. L'intelligence est beaucoup, l'amour du travail bien plus, la persévérance encore davantage ; mais sans l'arithmétique tout cela est comme un outil qui frappe dans le vide. Compter, c'est trouver le rapport qu'il y a entre l'effort et le résultat, c'est-à-dire entre la cause et l'effet. Celui qui ne compte pas marche au hasard ; avant, il ne sait pas s'il prend la meilleure route ; après, il ignore s'il l'a prise.

L'arithmétique est, dans les choses d'industrie, comme la conscience dans les choses d'honnêteté ; c'est seulement quand on l'a consultée qu'on peut voir clair et être en repos. L'expérience m'a bien des fois prouvé ce que je dis là pour les autres et pour moi-même.

Grâce aux leçons de M. Saurin, j'en étais arrivé à calculer assez promptement et à résoudre toutes les questions qu'il me posait sur son tableau noir. Depuis le départ de Pierron, j'étais le plus fort de la classe ; la petite croix d'argent ne quittait plus ma veste rapiécée ; j'avais fait comme Napoléon, j'étais passé empereur à perpétuité.

III

Un soir d'hiver, M. Saurin m'avait gardé plus tard pour résoudre des questions ; je ne revins chez nous qu'à la nuit close. En arrivant, je trouvai la porte fermée ; c'était l'heure où mon père était habituellement de retour, et où ma mère préparait le souper. Je ne pouvais comprendre ce qu'ils étaient devenus tous deux ; je m'assis sur les marches de l'escalier pour les attendre.

J'étais là depuis quelque temps, lorsque Rose descendit et m'aperçut. Je lui demandai si elle savait pourquoi notre porte était fermée ; mais au lieu de me répondre, elle remonta tout effarée, et je l'entendis crier en rentrant chez elle : — Pierre Henri est là... On répondit quelque chose, puis il y eut des chuchotements précipités ; enfin la mère Cauville parut au haut de l'escalier, et m'invita d'une voix très-amicale à monter. Elle

en me consolant ; enfin, assez tard, dans la soirée, nous entendîmes des pas lourds dans l'escalier. La voisine et ses enfants coururent à la porte ; je m'étais levé tout tremblant, et je regardais vers l'entrée, ma mère y parut.

Elle était ruisselante de pluie. Sa figure, tachée de boue et de sang, avait une expression que je ne lui avais jamais vue. Elle s'avança jusqu'au foyer sans rien dire, et tomba sur une chaise. On voyait bien qu'elle avait envie de parler, car ses lèvres remuaient, mais il n'en sortait que des espèces de sifflements.

Je m'étais jeté contre elle et je la serrais dans mes bras. La marchande ambulante lui demanda enfin des nouvelles de Jérôme.

— Eh bien ! je vous ai dit, bégaya ma mère d'une voix presque inintelligible... le médecin a averti tout de suite... Il n'a eu que le temps de me reconnaître... Il m'a donné sa montre... et puis... ça été fini !

La voisine joignit les mains, ses enfants se regardèrent ; quant à moi, je n'avais pas bien compris ; je me mis à crier que je voulais aller à l'hôpital où était mon père. A cette demande, la pauvre femme se redressa, me prit les deux mains et me secoua avec une sorte de colère folle.

— Ton père ! malheureux ! dit-elle ; mais tu n'en as plus ! Entends-tu bien, tu n'en as plus !

Je la regardai tout effaré ; cette idée ne pouvait entrer dans mon esprit ; je continuai à répéter que je voulais voir mon père. — Tu ne comprends donc pas qu'il est mort ! interrompit la mère Cauville avec rudesse.

(à suivre)

CIGARES ET BOISSONS
DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL

DU

CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE

DU

CHENAL DU MOINE

61, place Jacques-Cartier,

FILIZ LATRAVERSE

Montréal.

Propriétaire.

À deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 18

**ASSURANCE
ROYALE CANADIENNE**
FEU ET MARINE

suivre les promesses adressées à ceux qui gardent la foi. Il bénit tout spécialement ceux qui, refusant d'entrer dans les sociétés qui ne sont pas approuvées par l'Eglise, s'emploient à la défense des meilleurs intérêts de la religion en entrant dans les sociétés que l'Eglise patronise. Ainsi, au nom du Souverain Pontife, je bénis tous les membres des sociétés catholiques, et je saisis cette occasion pour engager ceux qui ne sont pas encore membres de ces sociétés, à le devenir au plus tôt. Au sein de ces sociétés l'on s'applique, dans l'union et dans l'harmonie, à l'exécution des œuvres qui accroissent l'influence sociale de l'Eglise, œuvres qui s'accomplissent non dans les ténèbres et en secret, mais en pleine lumière. Souhaitons que la prospérité grandissante de ces sociétés éloigne les fléaux qui sévissent dans le vieux continent. Puisse les membres de ces sociétés bénéficier abondamment des bénédictions que leur envoie le Pape.

La C. M. B. A., dit le C. M. B. A. Weekly, offre aux catholiques pratiquants l'avantage d'unir efficacement leurs forces pour le bien. Les députés, dont la tâche est de guider et de soutenir l'action des succursales, ont l'obligation de se pénétrer de l'esprit fraternel de cette grande association, et de l'inculquer aux membres, en leur faisant connaître les véritables intentions des fondateurs de la C. M. B. A. Que celle-ci devienne donc mutuelle en fraternité vraie et charitable, comme elle est mutuelle en bénéfices pécuniaires.

Succursale 29 Sacré-Cœur, Ottawa.

Chapelain : — Rod P. E. Gendreau, O. M. I.; Chancelier : — Chas. Desjardins; Président : — J. L. Olivier; 1er Vice-Président : — J.-A. Genand; 2ème Vice-Président : — P. M. Côté; Secrétaire-Archiviste : — D.-L. Desaulniers; Sous Secrétaire-Archiviste : — J.-S.-E. Gamache; Trésorier : — L.-A.-E. St-Pierre; Secrétaire-financier : — Jos. Côté; Commissaire ordonnateur : — E. J. Laverdure; Sentinelle : — A. Hamel; Syndics : Aimé Bellevue, N.-J. Lynch; P.-J. Bazin, A. Morin, J. L. Richard.

Succursale 110 C. M. B. A.

St-Sauveur de Québec.

Les officiers suivants ont été élus pour l'année 1891 : — Chapelain : — R. P. Pelletier O. M. I.; Président : — S.-N. Parent; 1er Vice-Président : — M. Fiset; 2ème Vice-Président : — Thos. Gagnon; Secrétaire Archiviste : — Eug. Blais; Assistant-Secrétaire-Archiviste : — Jos. Guimont; Trésorier : — P.-E. Venner; Secrétaire-financier : — J.-H. Patry; Commissaire ordonnateur : — Edm. Leclerc; Sentinelle : — L.-E. Chartré; Syndics : — P.-T. Légiaré, D. Rousseau, John.-J. Larocque.

Comme il a été annoncé, les conférences ont commencé lundi soir aux écoles Ste Catherine, Plateau et Belmont, à Montréal.

A l'école Ste Catherine, le Rév. M. Guyot, de St Jacques, est venu présider l'assemblée. M. Guyot fit son entrée avec M. J. Béland, député de Montréal-Est, et de M. le Directeur qui présenta ces messieurs à l'auditoire et annonça le but de la visite de M. Béland; c'était une première visite mais elle n'en restera pas moins grave dans la mémoire de chacun.

M. Béland rappelle aux élèves les efforts faits par tous les collaborateurs des écoles du soir et principalement par le Directeur, la législature, le gouvernement et l'Eglise, en quelques paroles chaleureuses; il rappelle l'importante cérémonie de l'ouverture des écoles du soir à Québec, où notre Prince de l'Eglise, Son Eminence le cardinal Taschereau apportait au nom du St Père à tous les élèves de la Province, la bénédiction papale. Profitez des écoles, leur dit-il, instruisez-vous, c'est le seul moyen qui vous est donné d'avancer votre position; préparez votre avenir et rendez votre travail moins dur et moins pénible; l'œuvre des écoles est une œuvre durable, l'Etat et l'Eglise se sont donné la main et vous en voyez une preuve ce soir, quand vous voyez comme président de cette assemblée le Révd M. Guyot, de St Jacques, qui n'a pas voulu laisser s'ouvrir ces conférences sans donner une preuve à ses paroissiens de son attachement en particulier et de celui du clergé en général à l'œuvre magnifique des écoles du soir.

M. Guyot prend ensuite la parole et remercie M. le Directeur et M. le député de Montréal-Est, des éloges qu'on lui adresse et les accepte non point tant pour sa propre personne que pour la robe qu'il porte et le principe qu'il représente.

Il assure les élèves de toute sa bienveillance, les engage à travailler, leur dit que l'Eglise est avec eux, il les exhorte à bénéficier des bienfaits que leur accorde le gouvernement. MM. J. Béland et Templé ont leurs adieux à l'auditoire pour se rendre à l'école Montcalm, où l'assistance a doublé. Ils y sont reçus par M. A. D. Lacroix, principal de cette école, y encouragent les élèves et annoncent comme à l'école Ste Catherine la distribution gratuite des manuels d'hygiène, offerts par le gouvernement provincial.

Pierrot, j'étais le plus fort de la classe; la petite croix d'argent ne quittait plus ma veste rapide; j'avais fait comme Napoléon, j'étais passé empereur à perpétuité.

III

Un soir d'hiver, M. Saurin m'avait gardé plus tard pour résoudre des questions; je ne revins chez nous qu'à la nuit close. En arrivant, je trouvais la porte fermée! c'était l'heure où mon père était habituellement de retour, et où ma mère préparait le souper. Je ne pouvais comprendre ce qu'ils étaient devenus tous deux; je m'assis sur les marches de l'escalier pour les attendre.

J'étais là depuis quelque temps, lorsque Rose descendit et m'aperçut. Je lui demandai si elle savait pourquoi notre porte était fermée; mais au lieu de me répondre, elle remonta tout effarée, et je l'entendis crier en rentrant chez elle : — Pierre Henri est là... On répondit quelque chose, puis il y eut des chuchotements précipités; enfin la mère Cauville parut au haut de l'escalier, et m'invita d'une voix très-amicale à monter. Elle allait se mettre à table avec ses enfants, et elle voulut me faire partager leur souper. Je répondis que je voulais attendre ma mère. — Elle est sortie... pour une affaire, dit la veuve, qui avait l'air d'hésiter; peut-être bien qu'elle ne rentrera pas de sitôt; mange et bois, mon pauvre Pierre; ce sera toujours un repas de fait.

Je pris place près de Rose; tout le monde gardait le silence, sauf la mère Cauville qui m'excitait à manger; mais, sans savoir pourquoi, j'avais le cœur serré. J'écoutais toujours s'il ne montait pas quelqu'un dans l'escalier, et je regardais à chaque instant vers la porte.

Le repas achevé, on me donna une chaise près du feu; les Cauville étaient debout autour de moi, et continuaient à ne rien dire. Ce silence, ces soins finirent par m'effrayer; je me levai en criant que je voulais voir ma mère.

— Attends, elle reviendra, me dit la veuve.

Je demandai où elle était.

— Eh bien, reprit la mère Cauville, elle est à l'hôpital.

— Elle est donc malade?

— Non, elle est allée conduire ton père qui a eu un malheur au chantier.

Je déclarai que je voulais les rejoindre; mais la marchande ambulante s'y opposa; elle prétendait ignorer à quel hôpital le blessé avait été conduit, et soutenait que, d'ailleurs, je ne serais point reçu. Il fallut donc attendre. J'avais le cœur dans un étai et j'étranglais. Tout le monde semblait saisi comme moi. Nous étions assis autour du feu qui grésillait doucement; on entendait au dehors la pluie et la bise retentissant sur les toits délabrés de la vieille maison. Dans ce moment, un chien se mit à hurler vers les cultures de Pantin, et, sans savoir pourquoi, je commençai à pleurer. La mère Cauville me laissa faire sans rien dire, comme si elle n'eût pas voulu me donner d'espérance.

HOTEL

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

CHENAL DU MOINE

61, place Jacques-Cartier, Filz LATRAVERSE
Montréal. Propriétaire.

Es. A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Général.

12 juillet 1890

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starves, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL

Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.
Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93
Y compris le dépôt au gouvernement, de 1,064,681.45
Montant d'assurances en force au Canada 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,

Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

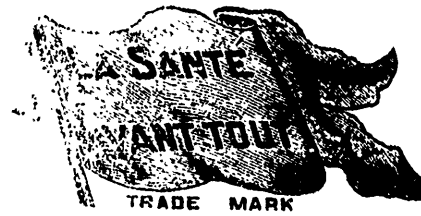
Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de
Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.



TRADE MARK

REMEDE DU DR. SEY

GRAND REMEDE FRANCAIS contre
la Dyspepsie, les Affections Biliaires, la
Constipation, et toutes les Maladies de
l'Estomac, du Foie, et des Intestins.

Le REMEDE DU DR. SEY est un composé
chimique des plus purs, qui stimule les
fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme
la plupart des médicaments, tonifie au contraire
le système.

De plus, il contient une substance qui agit
directement sur les intestins, de sorte qu'à
petites doses il prévient et guérit la constipation,
et à doses plus élevées, il agit comme un des
purgatifs les plus efficaces.

Chose importante à noter, le REMEDE DU
DR. SEY peut être pris à n'importe quelles doses
sans déranger les habitudes et le régime de celui
qui le prend.

Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la botte.

S. LACHANCE, PROPRIETAIRE,
1533 & 1540 Rue Ste-Catherine, Montréal.

NEW - YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de po-
lices et à leurs ayants-
droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances
souscrites 151,119,088.00

Assurées en vigueur . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département
français.

BUREAU PRINCIPAL :

NOTRE

IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

68 RUE ST-JOSEPH 68

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES
PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes
sortes d'ouvrages typographiques, tels
que :

LIVRES,
PAMPHLETS,
FACTUMS,
BLANCS DE CHEQUES,
BLANCS DE BILLETS,
LITRES FUNÉRAIRES,
CARTES D'AFFAIRES,
CIRCULAIRES,
TÊTE DE COMPTES
ETC., ETC., ETC.

Nos CARACTÈRES sont tout neufs.
Impression soignée et de belle appa-
rence. Examinez le journal *L'Associa-
tion*.

Nous imprimons à des taux, spécia-
lement réduits tous documents (Cons-
titutions, Règlements, etc.) publiés par
des sociétés de bienveillance et de secours
mutuel. Nous avons aussi un tarif très
modique pour TOUTES publications entre-
prises par les séminaires, collèges, cou-
vents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,

Imprimeur-Éditeur.

Elixir Resineux Pectoral



Voulez-vous ne
plus tousser? Faites
usage de l'Elixir
Resineux Pectoral,
le grand remède
du jour contre
la TOUX, le RHU-
ME et autres affec-
tions de la Gorge et
des Pouxmons.

De nombreux cer-
tificats émanant de
citoyens éminents,
de membres du
clergé, de commu-
nités religieuses,
de médecins dis-
tingués attestent
l'efficacité merveil-
leuse de cette pré-
paration.
A défaut d'usage

Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de sept pour cent (7 %) étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.
Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal.
Hon. Henry Starnes, Président.
G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000
AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,
75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

Cadeaux! Cadeaux!

NOËL ET JOUR DE L'AN

Voulez-vous faire de gentilles et durables étrennes? Allez visiter l'établissement du soussigné. C'est là que pour les

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

vous trouverez à votre choix. LAMPES de toutes sortes, verreries de tous modèles, un bel assortiment d'ARGENTERIES, SERVICES A DINER à bon marché, SERVICES A THÉ EN PORCELAINE, SERVICES A DESSERT, VERRRES A VIN ET CARAFFES, POTERIES D'ART, Mille variétés d'OBJETS DE FANTAISIE, etc., etc.

Grande Réduction dans les Prix, d'ici au 1er janvier 1891. Gros et Détail.

LOUIS BRUNEAU
95 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
QUÉBEC.

[Téléphone 390]

etc et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,
Agent général,
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de
Québec, de la

Canada Life Assurance Company
ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres à de bons agents.
S'adresser à

B.-V. BERNIER,
Agent général,

133 rue ST-PIERRE, Basse-Ville, Québec

PRIME DE L' "ASSOCIATION"

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOUPER le *Présent avis*, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le préviendra qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'Association, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser *gratuitement*, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00
Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24
Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites 151,119,088.00
Assurées en vigueur 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"
MONTREAL
DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B. — Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY.

5 juillet 1890 — 1a

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,
Liqueurs,
Cigares,
Etc., Etc., Etc..
Tous de premier choix

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept. - 1a.

vents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,
Imprimeur-Éditeur.

Elixir Resineux Pectoral



Voulez-vous ne plus tousser? Faites usage de l'Elixir Resineux Pectoral, le grand remède du jour contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Poumons. De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de communautés religieuses, de médecins distingués attestent l'efficacité merveilleuse de cette préparation. A défaut d'espace nous ne donnons que le certificat suivant :

Montréal, 27 mars 1889.

Après avoir pris connaissance de la composition de l'Elixir Resineux Pectoral, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des poumons en général.

N. FAFAUD, M. D.
Professeur de chimie
à l'Université Laval.

En vente partout — 25 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire
Joliette, P. Q., Canada.

CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale de Ottawa, ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campan, délégué suprême, leur en a présenté des spécimens. Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient que du PER TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares à 5 cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur. Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres, par un frère; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

EDOUARD MAILHOT

Membre de la succursale No. 101.

13 déc., 6 m.

EXCELLENTES LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement. — Complètes avec pied

PRIX INOUI : 40 Fr. plus le port de 4 kilogrammes

S'adresser au *Journal du Ciel*, Cour de Rohan
PARIS